

L'EXPERIENCE FRANÇAISE DE COMPTABILITE PATRIMONIALE

Sources, méthodes et résultats

ALAIN BENEDETTI, GEORGES CONSOLO, ET ANNIE FOUQUET

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Paris

This article presents the results of the first French efforts to assemble information on the assets and liabilities of the different economic agents. The estimates cover the five-year period 1972-76, with complete balance sheets for the end of 1971, 1972, and 1976. The experimental efforts showed that estimation was feasible. It was possible to bring together the varied, often dispersed, and rarely consistent existing information into an integrated body of aggregates adapted to macroeconomic analysis. The report stresses the importance of articulating the wealth accounts logically with the flow accounts, into a complete, closed, and consistent whole in which the theoretical objectives are well specified. It also points out the limitations of the approach, stemming primarily from the state of the basic statistics relating to wealth.

INTRODUCTION

Jusqu'ici la comptabilité nationale ne comprenait guère d'évaluations patrimoniales. Des études partielles avaient bien entendu été réalisées, concernant notamment le stock de capital fixe;¹ leur utilisation avait confirmé l'intérêt que pourrait revêtir une connaissance plus large des patrimoines dans l'explication des phénomènes économiques, contribuant ainsi à mettre en évidence l'utilité d'une comptabilité macro-économique intégrant stocks et flux à travers des définitions et des évaluations cohérentes. Suivant en cela les recommandations du système international élaboré sous l'égide des Nations-Unies, le nouveau "système élargi de comptabilité nationale", appliqué en France à partir de 1976, prévoyait d'ailleurs une telle extension.

A l'automne 1976, l'Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.), avec bien entendu la collaboration de diverses unités administratives—Banque de France, Comptabilité Publique, Direction de la Prévision, Direction Générale des Impôts notamment—s'est engagé dans une tentative expérimentale visant à mobiliser l'essentiel des sources qui paraissaient susceptibles d'apporter une information utile à la mesure des actifs et des passifs des différents agents économiques. Les travaux ont porté sur une période quinquennale: 1972-76 avec particulièrement l'établissement de bilans complets à trois dates: 31 décembre 1971, 31 décembre 1972, 31 décembre 1976. Ce sont les résultats² de cette expérience qui sont présentés ici; mais avant d'aborder leur analyse il paraît utile de préciser les principales caractéristiques de cette nouvelle "comptabilité nationale des patrimoines."

¹Mairesse, J., Evaluation du Capital Fixe Productif, *Collections de l'I.N.S.E.E.*, C 18-19, Paris, 1972.

²Les résultats détaillés, la description des méthodes et des sources d'évaluation font l'objet d'un volume à paraître dans les *Collections de l'I.N.S.E.E.*

Quels Elements de Patrimoine?

Excluant l'optique du capital humain ou l'approche d'une comptabilité écologique du patrimoine naturel, les évaluations réalisées concernent les actifs et les passifs pour lesquels il peut exister effectivement une valeur d'échange ou de remboursement.

Plus précisément, on s'intéresse ici aux *éléments patrimoniaux pour lesquels des flux peuvent être enregistrés aux comptes de capital et financier de la comptabilité nationale*: actifs corporels reproductibles (capital fixe et stocks), terrains, actifs incorporels non financiers susceptibles de faire l'objet de transaction (brevets, marques de fabriques, fonds de commerce, droits d'auteur . . .) et actifs (passifs) financiers y compris les participations au capital d'autres unités et les droits sur les réserves techniques des entreprises d'assurance.

Sont par contre exclues du champ de l'étude les valeurs actualisées *des droits au versement de retraites* constitués auprès d'organismes fonctionnant selon le régime de la répartition ou l'évaluation de réserves naturelles inappropriables. Il en est de même *des biens durables* des ménages, normalement enregistrés en consommation dans la comptabilité nationale, mais pour lesquels des évaluations hors cadres sont proposées.

Précisons enfin que, lorsque l'on parle du patrimoine des ménages, il s'agit de l'ensemble des actifs et passifs des personnes physiques, y compris ceux qui sont exclusivement relatifs à l'exercice d'une activité professionnelle; plutôt que de tenter de cerner une notion de patrimoine des entreprises individuelles, on a cherché à identifier, au sein du patrimoine des ménages, un "*patrimoine domestique*" et un "*patrimoine professionnel*."

Ces limites étant rappelées, il est sans doute nécessaire de s'attarder quelque peu sur les modes de valorisation retenus.

La Question de la Valeur

Assurément on peut se contenter pour un certain nombre d'éléments patrimoniaux de mesures en unités physiques: superficie de terrains par exemple. Pour d'autres, une et une seule valeur monétaire paraît s'imposer: dépôts liquides ou quasi liquides. Toutefois, dans la plupart des cas, que ce soit pour les classiques nécessités d'agrégation ou de comparaison, ou parce que c'est bien en *valeur monétaire* que les patrimoines s'apprécient et se traduisent en comportements économiques, des problèmes de valorisation se posent, généralement solubles par référence aux transactions économiques effectives, sous réserve que l'on ait arbitré entre différents points de vue possibles.

On peut d'abord vouloir retracer essentiellement l'effort d'épargne, ou d'accumulation, réalisé (optique du capital engagé) et pour cela on se préoccupera de la *valeur d'acquisition* (coût historique) du patrimoine.³

³Resterait à savoir si l'on doit dans cette optique tenter néanmoins de s'affranchir du phénomène d'illusion monétaire en période d'inflation, ce qui impliquerait de plus que l'on appréhende la chronique de l'accumulation afin de réaliser des évaluations en *unités monétaires dont le pouvoir d'achat serait constant* (encore faudrait-il s'accorder sur le "panier" de biens à considérer dans la définition du pouvoir d'achat: biens d'investissements, de consommation . . .?).

Ce premier point de vue, qui est celui de la comptabilité commerciale, a certes son champ de pertinence. Toutefois il n'a été retenu ici que dans le cas des apports de capitaux (actions ou autres titres de participation) inscrits *au passif* de sociétés ou d'organismes similaires, au poste "capital" de leur comptabilité propre, afin de permettre de comparer la valeur historique des apports à la valeur "actuelle" de l'entreprise. S'il en est apparemment de même des emprunts et des dettes non indexés, c'est en fait que la valeur "d'acquisition" ne diffère alors pas de leur *valeur "actuelle."*

Il a en effet paru qu'une comptabilité macro-économique se devait plutôt de privilégier des mesures prenant en considération les notions de valeurs soit de *remplacement* soit de *cession* ou de *remboursement* des actifs et des passifs.

Pour ce qui est des entreprises, il a semblé préférable de se situer dans une perspective de continuation des activités de production exercées et c'est le *prix de remplacement* qui a été retenu, c'est-à-dire, s'il existe, un *prix de marché* (position d'acquéreur) actuellement pratiqué. Toutefois, que ce soit en raison de phénomènes d'innovation et donc d'obsolescence ou bien pour des raisons institutionnelles, il est fréquent qu'une telle observation directe soit impossible et cet inconvénient a dû être pallié par la construction de modèles incorporant des hypothèses de durée de vie et d'amortissement économique et par l'utilisation d'indices de prix dont la construction (par exemple à partir du marché de biens neufs comparables) est en général délicate. Les évaluations au "prix de remplacement" concernent essentiellement les biens de capital fixe.

Mais lorsque l'on s'intéresse à des actifs dont le caractère de placement est plus affirmé, on peut préférer retenir la notion de *valeur de réalisation*. Il faut alors définir les conditions de mobilisation: excluant les cas critiques (liquidation d'une entreprise, rachat d'un contrat d'assurance-vie) on a pris alors comme référence le prix de vente sur un marché suffisamment ouvert pour que la position vendeur ne soit pas trop défavorable. Ceci s'applique aux terres, logements, titres cotés en bourse essentiellement.

Dans le cas où de tels marchés n'existent pas, pour les titres non cotés par exemple, on pouvait tenter une technique de "*mise en équivalence*", évaluant les titres par référence à une approximation de la situation nette de la société; plus modestement on s'est contenté, dans cet exercice, pour les titres émis par les sociétés privées, d'étendre aux titres non cotés le rapport entre valeur nominale et valeur boursière constaté pour les titres cotés, et pour les sociétés à capitaux publics, d'opérer une mise en équivalence avec la situation nette comptable.

Enfin, on a parfois cru devoir apprécier les valeurs patrimoniales par référence directe à *l'espérance actualisée des revenus futurs* que l'on peut escompter de la détention des actifs: cas des assurances.

Les Cadres Comptables

Pour chaque "secteur institutionnel" (sociétés non financières, ménages, administrations publiques, institutions de crédit, etc . . .) on a tenté d'établir, à des dates données, des bilans de la forme suivante:

Actif	Passif
<ul style="list-style-type: none"> • Actifs corporels et incorporels non financiers (terrains, logements, matériel de transport, stocks...) • Actifs financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur nette du patrimoine • Passifs financiers

dégageant ainsi une "valeur nette" du patrimoine de chaque secteur, définie comme la somme des valeurs des actifs non financiers et de l'excédent des créances financières détenues sur les engagements contractés.

De plus, il fallait permettre d'analyser les modifications des bilans au cours d'une période à partir des flux réalisés (et enregistrés dans les comptes de capital et financier de la comptabilité nationale), mais aussi d'éléments de "réconciliation," prenant en compte essentiellement les variations de prix entre le début et la fin de la période. Ainsi, pour chaque rubrique d'actif ou de passif inscrite au bilan d'un secteur, on retrace la variation de la valeur entre le début et la fin de la période selon le schéma suivant:

						"Reconciliation"				
Valeur à l'ouverture	+	Flux (enregistrés aux comptes de capital ou financier)	-	Consommation de capital fixe (1)	+	Réévaluations (2)	+	Ajustements statistiques (3)	=	Valeur à la clôture

(1) Pour une comptabilisation "nette d'amortissements"

(2) Notamment pour variation exogène du niveau des prix

(3) Par exemple pour un changement de nature d'un actif ou d'un agent propriétaire.

Le Probleme de l'Aggregation

Dernière remarque liminaire: on a fait mine ici d'ignorer la difficulté de fonder la notion de *patrimoine d'un ensemble d'unités*. Comme l'écrivait François Perroux,⁴ "le capital en soit n'existe pas. Il naît en même temps que le plan d'un sujet qui agence des biens pour en tirer un effet économique (...). Ces plans ne sont jamais nécessairement, et en dynamique ne sont normalement pas, conciliables; ils sont l'expression de stratégies antagonistes et de paris incompatibles (...). (Tout économiste) hésite sur le point de savoir s'il y a une quantité quelconque qui traduise un réalité économique qu'on puisse appeler capital d'un groupe." Toutefois l'expérience de la macro-économie a souvent montré qu'il fallait dépasser les difficultés conceptuelles de l'agrégation, une démarche empirique fondée sur des évaluations théoriquement discutables s'avérant souvent fructueuse. L'avenir dira si cet optimisme est justifié en ce qui concerne la comptabilité patrimoniale.

⁴In *La Fortune Nationale*. Recueil d'articles publié par le Ministère des Finances: mai 1948.

I. RESULTATS GLOBAUX

1. La Valeur Nette du Patrimoine National: 4 Années de Revenu

Dans sa présentation la plus globale, le patrimoine de la Nation se schématise ainsi:

Milliards de francs, 31 décembre 1976

Actif		Passif	
Non financier	6,840		
Actif financier net sur le reste du monde	60*	Valeur nette	6,900

*La valeur (et même le signe) de ce solde dont le montant absolu est certainement inférieur à 100 milliards, est particulièrement fragile.

La valeur nette du patrimoine national (hors voies et réseaux routiers) est de 6,900 milliards à fin 1976, soit environ 4 années de Produit Intérieur Brut. Quand on parle ici du patrimoine national, il s'agit plus précisément du patrimoine des agents résidant sur le territoire métropolitain; en raison de la faiblesse du solde financier sur le reste du monde (de l'ordre de 1 pour cent de la valeur nette totale), ce patrimoine national s'identifie quasiment au patrimoine *physique* des agents résidents.⁵

La valeur nette de ce patrimoine a plus que doublé entre 1971 et 1976 passant de 3,200 milliards à fin 1971 à 6,900 à fin 1976, grâce à une accumulation de l'épargne pour un montant de 1,500 milliards sur la période, le reste étant essentiellement dû à la réévaluation des actifs, nette des flux d'amortissement.

(chiffres arrondis à la centaine de milliards) Mds

Valeur Nette du Patrimoine Fin 1971	Epargne Brute Accumulée de 1972 à 1976	Réconciliation		Valeur Nette du Patrimoine Fin 1976
		Amortissement	Réévaluation	
3,200	1,500	-700	2,900	6,900

2. Les Ménages Détiennent les Deux Tiers du Patrimoine National

Le tableau A donne, arrondies à la dizaine de milliards, les valeurs nettes des patrimoines des agents résidents, et leur importance relative.⁶

⁵Compte tenu des conventions de la comptabilité nationale, ceci recouvre en fait les actifs physiques installés sur le territoire métropolitain.

⁶La somme des valeurs nettes des secteurs (7,300 milliards) est plus élevée que la valeur nette consolidée de la Nation (6,900 milliards), du fait de l'évaluation différente des titres à l'actif et au passif des secteurs.

TABLEAU A
VALEUR NETTE DES SECTEURS INSTITUTIONNELS RESIDENTS
(chiffres arrondis à la dizaine de milliards)

	1976	Pour Cent	(Pour cent en 1971)
Sociétés et quasi-sociétés	1,810	24.7	(23.8)
Institutions de crédit	190	2.6	(1.6)
Entreprises d'assurance	40	0.6	(0.6)
Administrations publiques	490	6.7	(7.7)
Administrations privées	30	0.4	(0.5)
Ménages (y.e. entrepreneurs individuels)	4,760	65.0	(65.8)
Ensemble des secteurs résidents	7,320	100.0	(100.0)
Différence d'évaluation des titres à l'actif et au passif des secteurs	-420		
Valeur nette nationale	6,900		

La valeur nette du patrimoine des ménages est de 4,800 milliards, soit près des deux tiers de la valeur nette cumulée de l'ensemble des secteurs résidents; celle des sociétés est de 1,800 milliards, soit un quart de la valeur nette totale. La part que détient chaque secteur institutionnel est assez stable entre 1971 et 1976; la part des ménages passe de 66 pour cent à 65 pour cent; celle des sociétés non financières avoisine les 25 pour cent; par contre, il faut noter la croissance rapide du patrimoine des institutions de crédit dont la part dans la valeur nette globale passe de 1.6 à 2.6 pour cent, chiffre faible certes mais dont l'évolution traduit un rapide développement au cours de la période; on y reviendra plus loin.

3. La Composition du Patrimoine National

On a vu que la faiblesse relative du solde des actifs avec le reste du monde permettait d'identifier quasiment le patrimoine national au patrimoine physique des agents résidents. Les conventions de la comptabilité nationale sont telles⁷ que ceci recouvre également les actifs physiques "installés" sur le territoire métropolitain (y compris les actifs incorporels non financiers). C'est de ce patrimoine non financier que nous allons maintenant parler, pour en cerner la composition et l'évolution de 1971 à 1976.

Le tableau B montre la composition du patrimoine des secteurs résidents. Le logement représente la majeure part du patrimoine national: trois mille milliards à fin 1976, soit 44 pour cent du patrimoine national non financier. Le capital fixe productif (constructions: 1,310 milliards, matériel: 880 milliards,

⁷On considère que les actifs physiques sont tous détenus par des unités résidentes, parfois fictives (quasi-sociétés ou quasi-ménages) si le propriétaire est non résident auquel cas ce dernier détient une créance financière sur la "quasi-unité résidente."

Dans la méconnaissance statistique des propriétés privées à l'étranger des résidents, et les propriétés en France des non résidents, le solde global en a été considéré comme nul.

TABLEAU B
LA COMPOSITION DU PATRIMOINE NATIONAL NON FINANCIER
(chiffres arrondis à la dizaine de milliards)

	1976	Pour Cent	(Pour cent en 1971)
Terrains	870	13	(15)
Incorporels	130	2	(2)
Logements	3,050	44	(42)
Autres constructions	1,320	19	(19)
Matériel et cheptel	920	14	(14)
Stocks	550	8	(8)
Patrimoine national non financier	6,840	100	(100)

cheptel: 50 milliards) représente 33 pour cent de la valeur nette du patrimoine. Les terrains (non bâtis) représentent 13 pour cent et les stocks 8 pour cent.

La composition de ce patrimoine n'a pas varié de manière sensible entre 1971 et 1976: sa structure est stable sur la période. Par contre il est intéressant de séparer dans l'évolution des montants, ce qui provient de l'accroissement des prix, de ce qui recouvre un véritable accroissement en "volume," c'est-à-dire à prix constants.

On l'obtient en "déflatant" les valeurs de fin de période par l'évolution des prix sur la période. Le résultat en est montré au tableau C où les valeurs ont été arrondies à la dizaine de milliards de francs.

TABLEAU C
ANALYSE VOLUME X PRIX DE L'EVOLUTION DU PATRIMOINE
PHYSIQUE NATIONAL ENTRE 1971 ET 1976
Chiffres arrondis à la dizaine de milliards

	Valeur 71 (Prix 71) mds F.	Indice de Volume 76/71 Base 100 en 71	Volume 76 (Prix 71) mds F.	Indice Prix 76/71 Base 100 en 71	Valeur 76 (Prix 76) mds F.
Terrains	460	100	460	189	870
Logements	1,340	124	1,660	184	3,050
Autres constructions (v. nette)	610	126	770	171	1,310
Matériels (v. nette)	410	134	550	160	880
Cheptel	30	107	30	149	50
Stocks	270	128	350	160	550
Total	3,120	122.4	3,820	175.7	6,710

Le patrimoine physique a été multiplié par 2.15 entre 1971 et 1976 *en valeur*. Cette croissance en valeur s'analyse en une croissance en volume de 22 pour cent et en prix de 76 pour cent sur la période. Exprimé en taux annuel moyen ceci correspond à une croissance en volume de 4 pour cent l'an et en

prix de 12 pour cent l'an. Le tableau D donne les rythmes de croissance en valeur, volume et prix correspondant à chacun des différents postes du patrimoine physique.

TABLEAU D
LA CROISSANCE DU PATRIMOINE PHYSIQUE DE 1971 A 1976
Taux de croissance annuel moyen entre 1971 et 1976 (%)

	En Valeur	En Volume	En Prix
Terrain	+13.6%	0	+13.6%
Logements	+17.8%	+4.4%	+13.0%
Autres constructions	+16.6%	+4.7%	+11.3%
Matériels	+16.5%	+6.0%	+9.9%
Cheptel	+9.7%	+1.3%	+8.3%
Stocks	+14.9%	+5.1%	+9.9%
Ensemble du patrimoine physique	+16.5%	+4.1%	+11.9%

Ainsi la croissance la plus rapide concerne-t-elle le logement dont la valeur patrimoniale a été multipliée par 2.3, et elle s'explique par la forte hausse des prix du logement, +13 pour cent par an (les prix ont été multipliés par 1.8 sur la période⁸) tandis que la croissance en volume était plus lente: +4.4 pour cent par an (indice 1.2). Les prix des terrains sont avec ceux des logements, ceux qui ont crû le plus. Le poste matériel est en tête pour la croissance en volume.

II. LES DIFFERENTS ACTIFS PATRIMONIAUX

1. Les Terrains

Ce poste valorise les terrains nus (non bâtis), tandis que la valeur des terrains bâtis a été incorporée à la valeur globale des bâtiments qu'ils supportent.⁹

L'évaluation des terrains non bâtis repose sur les données géographiques, recueillies par la statistique agricole (superficies par type de terre et par département, valorisées par les prix de transaction recueillis par le Ministère de l'Agriculture ou la Direction Générale des Impôts). L'ensemble¹⁰ du territoire métropolitain (non bâti) ainsi valorisé, est réparti entre les secteurs propriétaires en combinant les données du fichier cadastral de la Direction Générale des Impôts (valeurs locatives par type de propriétaire) et des données directes sur les propriétés de l'Etat.¹¹

Si aucun poste n'identifie ici la valeur du tréfonds, c'est que d'une part les mines ne peuvent pas faire l'objet d'appropriation privée, mais seulement de concessions, droits incorporels, d'autre part que les carrières, qui par contre

⁸Cet indice incorpore un effet de prix des terrains bâtis, cf. section II.2.

⁹En 1976, la valeur du terrain représentait environ le sixième de la valeur nette des constructions.

¹⁰Hors domaine public naturel.

¹¹En fait on n'a disposé d'une évaluation des structures de propriété que pour l'année 1976.

peuvent faire l'objet de propriété privée, sont incluses dans l'évaluation du poste résiduel "landes, carrières et eaux."

La valeur des terrains non bâtis est estimée à 870 milliards fin 1976, soit 13 pour cent du patrimoine physique national. Les terrains agricoles (superficie agricole utilisée: 323 milliers de km²) d'une valeur de 540 milliards, sont possédés en majeure partie (94 pour cent) par des ménages. Les bois et forêts, qui couvrent environ 146 milliers de km², sont évalués à 145 milliards de Francs. L'Office National des Forêts (classé dans le secteur des sociétés non financières) gère environ 40 milliers de km² de forêts dont la valeur est estimée ici à quelque 54 milliards de F. Ce patrimoine apparaît dans les comptes à l'actif des "sociétés," l'office étant supposé bénéficier d'une dotation de montant équivalent de la part des administrations publiques (encours financier).

Au total, les ménages possèdent les trois quarts des terrains, les sociétés (y compris l'ONF) un cinquième, et le reste (soit 2 pour cent) appartient aux administrations publiques.

Entre 1971 et 1976, l'évolution du poste terrains dans le patrimoine des agents est due à l'évolution des prix:¹² +13 pour cent par an en moyenne sur la période, soit une multiplication par un facteur 1.8 en 5 ans.

TABLEAU E
LE PATRIMOINE EN TERRAINS AU 31 DÉCEMBRE 1976

Types de Terres	Superficie en Milliers de km ²	Valeur en Milliards de F	Part des Ménages dans cette valeur en %
Terres labourables	171	290	94.5
Surfaces toujours couvertes d'herbe	133	188	93.5
Vignes	13	55	90.8
Vergers	3	10	88.0
Jardins	3	19	88.5
Superficie agricole utilisée	323	562	93.5
Forêts	146	144	43.7
Terrains à bâtir, d'agrément, landes, carrières, eaux	45	161	46.5
Total	514*	867	76.5

*Cette superficie diffère de celle du territoire métropolitain (550 milliers de km²) car elle ne comprend ni les terrains bâtis (13 milliers de km²) ni le domaine public naturel (23 milliers de km²).

2. Le Parc de Logements

Évalué à 1,340 milliards fin 1971, à 3,055 milliards au 31 décembre 1976, le parc de logements représente en valeur près de la moitié du patrimoine national. Il est principalement la propriété des ménages (82 pour cent), les organismes d'H.L.M. possédant environ 9 pour cent du parc; le reste est partagé

¹²L'évolution en "volume" que l'on constate en multipliant les superficies de 1976 par les prix de 1971 apparaît tout à fait négligeable. L'indice d'évolution des prix des terres est celui des seules terres agricoles que l'on a—faute d'information fiable concernant les autres postes—étendu à l'ensemble des terrains. Enfin, les structures de propriété par secteurs ont été supposées inchangées sur l'ensemble de la période.

entre autres sociétés non financières (6 pour cent), administrations (2 pour cent) et entreprises d'assurance (1 pour cent).

Ces estimations sont fondées sur deux sources principales: l'enquête de l'I.N.S.E.E. sur le logement effectuée en 1973 auprès des ménages et les séries d'investissements élaborées pour la comptabilité nationale. La première a en effet fourni une évaluation du parc en 1973, distinguant de plus entre résidences principales, résidences secondaires, logements vacants d'une part, d'autre part selon la nature institutionnelle des propriétaires. L'utilisation des séries de la comptabilité nationale a permis de constituer—par la méthode chronologique¹³—une série annuelle de patrimoine en logements de chaque secteur depuis 1959. En fait, il a été en outre nécessaire d'évaluer chaque année la valeur des terrains supportant les bâtiments, estimation que l'on a menée à partir des chiffres publiés par les services de l'équipement sur le prix de revient de la construction neuve.

Cette incorporation de valeur des sols est d'ailleurs à l'origine d'un notable "effet de prix:" alors que de 1971 à 1976 l'indice de prix des investissements en logement¹⁴ a crû d'environ 79 pour cent, notre analyse volume/prix, qui retient comme indice de volume celui des super-structures habitables (fondé approximativement sur le nombre de m² des différents types de logement) fait apparaître une progression de prix d'environ 84 pour cent, la valeur des terrains bâtis prenant une part de plus en plus importante dans celle des constructions.¹⁵ Au total, le prix des logements aurait crû sur la période 71/76 d'environ 13 pour cent par an, le "volume" du parc de quelque 4.5 pour cent l'an.

3. *Autres Constructions, Matériels*

Les évaluations relatives à ces postes sont obtenues à l'aide d'un modèle d'estimation du capital. Sommairement décrite, la méthode retenue—dite méthode chronologique—consiste à simuler l'accumulation en valeur de ces biens, à prix constants et à prix courants (en valeur brute en valeur nette). On dispose pour cela de séries longues—plus de 100 ans—de formation brute de capital fixe à prix constants en produit "construction-génie civil hors logement" d'une part—dénommée "autres constructions" dans les tableaux—, en produit "matériel" d'autre part. On dispose par ailleurs d'estimations relatives aux durées de vie économiques moyennes des deux types d'équipements retenus.

L'utilisation du modèle d'estimation du capital permet alors d'obtenir des évaluations de capital et d'amortissements à prix constants. Le passage aux évaluations à prix courants s'effectue ensuite en multipliant les résultats obtenus par l'indice d'évolution du prix de la F.B.C.F.¹⁶

Enfin, pour les constructions on a incorporé une estimation de la valeur des sols construits (variant de 10 pour cent de la valeur brute de construction en 1971 à 11 pour cent de cette valeur brute en 1976).

¹³Dont le principe est rappelé ci-dessous.

¹⁴Que, faute de mieux, nous avons retenu comme indice de réévaluation des superstructures bâties.

¹⁵14 pour cent en 1971, 18 pour cent en 1976.

¹⁶Sur les méthodes et résultats détaillés se rapportant aux estimations de capital productif, voir: Mairesse, J., L'évaluation du Capital fixe productif, INSEE, C.18-19, Novembre 1972.

Delestre, H. et Mairesse, J., Rentabilité des Sociétés Privées en France, 1956-1975, Dossier statistique INSEE, Février, 1978.

• Les “*autres constructions*” sont évaluées à 1.310 milliards de francs courants (en valeur nette) à fin 1976. Leur répartition par secteurs institutionnels est très stable sur la période observée, et s’établit ainsi au 31 décembre 1976,

S.Q.S. non financières	53%
Institutions de crédit	5%
Entreprises d’assurance	1%
Administrations publiques	27%
Administrations privées	1%
Ménages ¹⁷	13%

La variation en valeur, entre fin 1971 et fin 1976 s’analyse ainsi en “volume/prix:”

- Indice de volume 1976/1971, base 100 en 1971 = 126 (soit +4.7 pour cent par an)

- Indice de prix 1976/1971, base 100 en 1971 = 171 (environ (11.3 pour cent par an)

- *Le “matériel”*,¹⁸ atteint 880 milliards de francs courants (en valeur nette) à fin 1976. La plus grande part de ces actifs est détenue par les Sociétés non financières (73 pour cent) et les entrepreneurs individuels (18 pour cent).

La variation en valeur du poste, entre fin 1971 et fin 1976 se décompose ainsi en “volume/prix:”

- Indice de volume 1976/1971, base 100 en 1971 = 134 (+6.0 pour cent par an)

- Indice de prix 1976/1971, base 100 en 1971 = 160 (+9.9 pour cent par an).

4. *Les Stocks*

A l’exception des stocks de produits agricoles (animaux, végétaux) évalués au prix du marché du jour de la clôture, les autres stocks ont été estimés à partir des données comptables des unités. Il s’agit donc pour l’essentiel de stocks évalués selon les modalités de la comptabilité des unités élémentaires, c’est-à-dire aux coûts de production pour les “stocks producteurs” et aux coûts d’acquisition pour les “stocks utilisateurs.” Au total, le montant des stocks en niveau est donc un peu sous-estimé par rapport à l’évaluation théorique de la comptabilité nationale: les prix unitaires retenus dans la comptabilité des unités pour valoriser les stocks de fin d’exercice sont antérieurs—donc inférieurs en général—aux prix du marché du dernier jour, ce retard étant plus ou moins important suivant la vitesse de rotation des stocks.

Sur ces bases, les stocks s’élèvent à 552 milliards de francs courants au 31 décembre 1976, contre 268 milliards à fin 1971. Leur répartition à ces deux dates s’établit ainsi entre les secteurs institutionnels:

¹⁷Les travaux menés au Centre d’Etude des Revenus et des Coûts sur la fortune des ménages conduit cet organisme à des estimations nettement supérieures du patrimoine des particuliers en locaux à usage professionnel (de 1 fois et demi à deux fois plus importantes).

¹⁸On a pu en outre distinguer à l’intérieur de ce poste la part du parc de véhicules.

	31.12.1971	31.12.1976
	%	%
S.Q.S. non financières	72	78
Administrations publiques	8	6
Entreprises individuelles	20	16
	100	100

A la fin 1976, les stocks producteurs détenus pour l'ensemble S.Q.S./E.I. rapporté à la seule production de biens (donc à l'exclusion des services) de ces unités représente 12.5 pour cent, soit environ 6 semaines et demie de production.

La répartition entre "stocks producteurs" et "stocks utilisateurs" de chaque secteur institutionnel est donné au Tableau F, à la fin 1971 et fin 1976.

TABLEAU F
RÉPARTITION DES STOCKS ENTRE STOCKS PRODUCTEURS ET UTILISATEURS

Secteurs Institutionnels	31.12.71		31.12.76	
	Stocks Producteurs	Stocks Utilisateurs	Stocks Producteurs	Stocks Utilisateurs
	%	%	%	%
SQS non financières	42	58	40	60
Administrations publiques	89	11	84	16
Entreprises individuelles	54	46	54	46

5. Les Actifs Incorporels Non-Financiers

Ce poste devrait recouvrir de nombreux éléments: brevets, marques de fabrique, concessions d'exploitation, fonds de commerce, droits d'auteurs, clientèles de professions libérales . . . En fait il s'est avéré impossible de cerner chacun de ces items et l'on propose une évaluation fort grossière concernant seulement les sociétés et les ménages.

Pour les premières, on a simplement conservé, pour mémoire, la totalisation des postes d'immobilisations incorporelles réalisée à partir des comptabilités propres de ces unités.

Pour les ménages nous avons retenu l'ordre de grandeur proposé par le C.E.R.C.¹⁹ partant d'une évaluation du chiffre d'affaires réalisé par les entreprises individuelles (industrielles, commerciales, libérales) et du rapport entre chiffre d'affaires annuel et valeur du fonds de commerce (ou des clientèles) enregistré par les services fiscaux lors de mutations à titre onéreux, cet organisme a proposé une évaluation de 85 milliards de F courant 1975. Nous avons retenu 100 milliards de F fin 1976 et "rétropolé" cette valeur fin 1971 et fin 1972.

¹⁹Centre d'Etudes des Revenus et des Coûts.

6. Les Encours Financiers

Le chiffreage actuel des encours de créances et dettes donne en solde une créance nette de la Nation sur le reste du monde d'une cinquantaine de milliards en 1971 et 1972, et d'une soixantaine de milliards en 1976.

Ce solde global d'opérations de toutes natures est extrêmement fragile; en effet si certaines opérations avec le reste du monde sont retracées dans la balance des paiements, certaines ne le sont qu'en variations de créances et pas en encours, et d'autres ne le sont pas du tout (comme l'acquisition par des résidents d'actifs à l'étranger à partir de revenus non rapatriés). Faute d'information, on a considéré comme nul le solde entre la valeur des propriétés immobilières détenues à l'étranger par des particuliers résidents, et celles des propriétés détenues en France par des particuliers non résidents.²⁰

L'état actuel de l'information statistique ne permet donc pas de trancher catégoriquement sur le montant ni même sur le signe du solde des créances et dettes de la Nation avec le reste du monde.

Par contre, l'intérêt d'un compte de patrimoine financier est de retracer l'état des encours de créances et de dettes que les divers secteurs institutionnels ont contractés les uns avec les autres (on consolide généralement les créances et dettes contractées à l'intérieur d'un même secteur, entre ménages, entre administrations publiques ou encore entre banques commerciales par exemple).

En 1976, d'après le chiffreage actuel, le solde des actifs et passifs financiers des ménages seraient de 1,000 milliards de francs à leur actif, tandis que les entreprises auraient un endettement net de 600 milliards de francs (cf. Tableau G ci-après).

TABLEAU G
SOLDE DES ENCOURS FINANCIERS
(ARRONDIS À LA DIZAINE DE MILLIARDS DE FRANCS)

	Actif Net		Passif Net	
	1971	1976	1971	1976
Sociétés et quasi-sociétés non financières			290	630
Institutions de crédit	20	80		
Entreprises d'assurance	0	0		
Administrations publiques	40	30		
Administrations privées	10	20		
Ménages	570	1,010		
Reste du monde			50	60
Différence d'évaluation des titres à l'actif et au passif des secteurs			300	450
Total	640	1,140	640	1,140

Quant aux administrations publiques le solde des encours financiers n'est positif sur la période que grâce à la comptabilisation dans leurs actifs financiers

²⁰Des améliorations du traitement statistique du fichier fiscal des propriétés bâties devraient permettre de mieux cerner cette question.

de la contrevaletur des forêts remises en gestion à l'Office National des Forêts. Hors cette créance, le solde des encours financiers des administrations publiques serait de:

	1971	1976
Actif-passif	+10	-20

7. *Quelques Remarques de Méthode*

1. L'évaluation des titres est différente à l'actif et au passif. Au passif, on a inscrit la valeur nominale des titres émis (capital social). A l'actif, on a inscrit la valeur marchande potentielle de ces titres pour leur détenteur. En l'absence d'informations homogènes et générales sur la valeur marchande des titres non cotés, on a appliqué à l'ensemble des titres émis par les sociétés privées le taux de capitalisation boursière, c'est-à-dire le rapport entre la valeur boursière et la valeur nominale des titres cotés. Pour les sociétés à capitaux publics (Grandes Entreprises Nationales, Banque de France, organismes divers d'administrations publique...), on a évalué la valeur "marchande" des titres par mise en équivalence avec la situation nette comptable des organismes. L'équilibre de la ligne est obtenu par l'inscription au passif du solde (ajustement) entre l'évaluation des titres à l'actif et au passif. L'évolution de ce solde est donc liée à celle du taux de capitalisation boursière.

2. La confection des comptes financiers en encours utilise la même démarche que celle des comptes de flux: les bilans des intermédiaires financiers et des administrations publiques en constituent le point d'ancrage. Les informations d'autre origine sont le plus souvent disparates et très incomplètes. Il s'ensuit une très mauvaise estimation voire l'ignorance des créances et dettes contractées directement entre secteurs non financiers sans l'intervention d'un organisme de crédit (entre ménages et entreprises par exemple).

3. Enfin, contrairement à ce qui est fait dans les comptes de flux, les décalages comptables²¹ dont le caractère patrimonial n'est pas avéré, ne sont pas retenus dans les comptes en encours.

III. LE PATRIMOINE DES SECTEURS INSTITUTIONNELS

1. *Les Sociétés et Quasi-Sociétés non Financières*

Entre 1971 et 1976, le patrimoine des sociétés non financières a approximativement doublé en valeur mais sa part dans le patrimoine national n'a en fait guère varié, non plus que sa structure par grandes masses. Les évolutions étudiées ci-dessus par types d'actifs s'appliquent donc très généralement aux postes des comptes des sociétés non financières.

Ces comptes n'ont pas pu être établis à partir des récapitulations de bilans²² qui ont néanmoins été effectuées: les différences de classement et d'évaluation

²¹"F 64" dans la nomenclature d'opérations financières de la comptabilité nationale.

²²Sauf pour la partie financière des comptes des Grandes Entreprises Nationales.

des éléments patrimoniaux rendaient difficile une utilisation directe; a posteriori il est par contre envisageable d'utiliser les totalisations de bilans individuels pour approximer la répartition des actifs entre sous-secteurs. Ceci paraît du moins possible pour les éléments physiques, mais pas pour les éléments financiers car, comme on l'a vu, les encours financiers évalués ici ne comprennent pas le crédit direct inter-entreprises ou entre entreprises et ménages (voire avec le reste du monde).

TABLEAU H
STRUCTURE DU PATRIMOINE PHYSIQUE DES SOCIÉTÉS
ET QUASI-SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES

	31.12.1971	31.12.1976
Terrains	9%	8%
Logements*	17%	19%
Autres constructions	29%	28%
Matériel	27%	26%
Stocks	17%	18%
(Actifs incorporels)	(1%)	(1%)
Total	100% (environ 1,100 milliards)	100% (environ 2,400 milliards)

*Les 3/5 de ces logements appartiennent à des organismes d'habitations à loyer modéré (H.L.M.).

TABLEAU I
RÉPARTITION DES ACTIFS PHYSIQUES ENTRE "SOUS-SECTEURS" EN VALEUR NETTE
AU BILAN 31.12.1976

	Grandes Entreprises Nationales	Autres SQS aux "BIC"*	Hors "BIC"	Total
Immobilisations corporelles	21%	55%	24%	100%
Stocks	3%	96%	1%	100%

*Dont les résultats sont imposés dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux (BIC).

En ce qui concerne les éléments financiers, la structure s'est également peu déformée entre 1971 et 1976. On note ainsi que la part de l'endettement dans l'ensemble du bilan reste stable (elle passe de 31 pour cent fin 1971 à 32 pour cent fin 1976); la part du capital social (en valeur nominale d'apport) s'est réduite (de 15 pour cent à 12 pour cent) essentiellement en raison de la réévaluation des actifs.²³

²³En valeur nettes non réévaluées, l'endettement serait passé de 67 pour cent du total de bilan en 1971 à 72 pour cent fin 1976, le capital de 17 pour cent à 14 pour cent. On suggère ici que si l'on tient compte de la réévaluation des actifs la part de l'endettement reste beaucoup plus stable.

TABLEAU J
STRUCTURE DU BILAN FINANCIER

Actif		Passif Exigible		
31.12.1971	31.12.1976	31.12.1971	31.12.1976	
14%	16%	Monnaie	×	×
8%	10%	Dépôts non monétaires	1%	1%
8%	11%	Crédits court terme	41%	39%
8%	9%	Crédits long terme	47%	50%
2%	2%	Obligations	11%	10%
59%	50%	Actions et autres participations	×	×
1%	2%	Réserves d'assurance	×	×

2. Le Patrimoine des Institutions de Crédit

Si l'on met à part les immobilisations en terrains (0.2 mds)—essentiellement constituées du patrimoine forestier de la Caisse nationale de prévoyance remis en gestion à la Caisse des dépôts—et les stocks (0.1 md)—stocks de billets à la Banque de France—le *patrimoine physique* des institutions de crédit se compose, fin 1976, pour quelques 60 mds de F. d'immeubles à usage professionnel et pour environ 40 mds de matériels.

Si l'on compare ces chiffres à ceux, trois fois moindres, relatifs à 1971, on constate une très forte progression sur cinq ans des immobilisations physiques du secteur: plus d'un doublement en volume. On retrouve là sans doute les effets combinés de l'informatisation des opérations bancaires, de la multiplication du nombre d'agences et, surtout, de la croissance des opérations de crédit-bail.

Il peut être intéressant de comparer les chiffres que nous avançons d'une récapitulation des bilans des organismes de crédit qui fait apparaître la même progression très rapide des immobilisations physiques (notamment liées au crédit-bail). Ces récapitulations comptables donnent également un complément d'information notable sur la répartition par sous-secteur de l'accumulation; en valeurs inscrites au bilan on obtient en effet les chiffres suivants (Tableau K):

TABLEAU K
DIVERSES ÉVALUATIONS DES IMMOBILISATIONS PHYSIQUES
DES INSTITUTIONS DE CRÉDIT

	Milliards de F.			
	Récapitulation de bilans		Evaluations de comptabilité nationale	
	1971	1976	1971	1976
Immobilisations (dont crédit-bail)	20	62	20	62
	(11)	(40)	14	46
			34	108

TABLEAU L
RÉPARTITION PAR SOUS-SECTEUR DES IMMOBILISATIONS PHYSIQUES INSCRITES
AU BILAN

	31.12.1971	31.12.1972	31.12.1975	31.12.1976
Banque de France (S411)	0.5	0.3	1.0	1.0
Autres institutions monétaires (S412)	48.5	53.3	64.7	66.7
Autres institutions de crédit (S42)	51.0	46.4	34.3	32.3
Total du secteur	100%	100%	100%	100%

Les *encours financiers* ont été établis à partir des chiffres comptables centralisés à la Banque de France. Rappelons deux points techniques: les relations internes du sous-secteur institutionnel des institutions de crédit à caractère monétaire (S 41) ont été consolidées; la plupart des lignes décalages comptables ont été ignorées.²⁴

L'ensemble du passif "exigible" (hors fonds propres) du secteur est ainsi évalué fin 1976 à près de 1,900 milliards de francs, dont près du quart (le 1/3 fin 1971) correspond à l'émission monétaire et la moitié (un peu moins de la moitié en 1971) est constituée de dépôts à caractère non monétaire; l'actif financier, un peu supérieur à 2,000 milliards est constitué pour 25 pour cent de crédits à court terme, 50 pour cent de crédits à long terme.

Au total, la valeur nette accumulée dans le secteur s'élève à près de 200 milliards au 31.12.1976.

TABLEAU M
STRUCTURE DU BILAN FINANCIER DU SECTEUR DES INSTITUTIONS DE CRÉDIT

Actif				Passif Exigible		
31.12. 1971	31.12. 1972	31.12. 1976		31.12. 1971	31.12. 1972	31.12. 1976
8%	10%	7%	Monnaie et moyens de paiement internationaux	32%	32%	25%
7%	8%	9%	Dépôts non monétaires	44%	43%	51%
4%	2%	3%	Bons négociables	1%	1%	1%
30%	30%	24%	Crédits court terme	7%	9%	6%
47%	45%	51%	Crédits long terme	8%	7%	8%
4%	5%	6%	Valeurs mobilières*	8%	8%	9%

*Au passif on n'a repris que les obligations émises.

3. Les Entreprises d'Assurance

Ce secteur regroupe les "organismes d'assurance et de capitalisation" et les "sociétés mutualistes." Du point de vue patrimonial ces deux sous-secteurs diffèrent notablement du fait que seul le premier gère des *réserves techniques* alors que le second regroupe des unités fonctionnant sous le régime de la

²⁴Cf. Ci-dessus section I.6.

répartition: hors réserves, le total du bilan des organismes d'assurance et de capitalisation est 6 à 7 fois plus important que celui des sociétés mutualistes, si l'on tient compte des réserves d'assurance,²⁵ le premier sous-secteur possède plus de 95 pour cent des actifs totaux.

Encore doit-on reconnaître que si l'information dont on dispose sur les organismes d'assurance et de capitalisation est de bonne qualité, celle qui a pu être rassemblée sur les sociétés mutualistes²⁶ est encore très douteuse, les "oeuvres" gérées par les sociétés étant certainement fort mal saisies alors qu'elles possèdent sans doute des actifs non négligeables.

Le patrimoine physique des entreprises d'assurance comprend des terrains—essentiellement forestiers—d'une valeur avoisinant 300 millions de francs en 1976, des immeubles pour quelque 42 milliards—dont les deux tiers de logements—, et du matériel évalué ici à 200 millions de francs.

Le passif financier est constitué pour plus des quatre cinquièmes—124 milliards—par les réserves techniques (55 pour cent au titre de l'assurance dommages, 45 pour cent au titre de l'assurance vie et capitalisation); le deuxième poste en importance—12 milliards—(9 pour cent du passif) est celui des dépôts non monétaires, reprenant pour l'essentiel le montant des valeurs gérées par le secteur pour le compte d'organismes de prévoyance. On trouve à l'actif environ 100 milliards de valeurs mobilières (70 pour cent en obligations), 24 milliards de crédits (les 2/3 à court terme) et 20 milliards en monnaie, dépôts, bons négociables.

4. *Le Patrimoine des Administrations Publiques*

Le patrimoine physique des administrations publiques est de 510 mds de francs fin 1976, auquel on peut rajouter 630 milliards de francs de réseaux routiers (estimés à l'état neuf).

Le domaine public naturel (plages, rivières, glaciers...) ainsi que le patrimoine culturel (monuments historiques notamment) ne font pas partie de notre évaluation.

Le patrimoine physique des administrations publiques représente 7 pour cent du patrimoine physique national hors voies et réseaux, 15 pour cent si on y comprend les réseaux routiers. Il nous a semblé préférable de présenter hors cadre l'évaluation du réseau routier, car c'est un bien très particulier, d'usage collectif, et d'un montant élevé, puisqu'à lui seul le réseau routier, évalué à l'état neuf,²⁷ est d'une valeur supérieure à l'ensemble du patrimoine physique d'usage plus "privatif" (ce dernier exprimé en valeur nette, c'est-à-dire après amortissements).

Cette évaluation à l'état neuf du réseau est partie des données physiques publiées par la Direction des routes auquel on a appliqué les coûts actuels de construction de routes, suivant leur taille et leurs caractéristiques.²⁸

²⁵Après consolidation des opérations de réassurance entre compagnies exerçant sur le territoire métropolitain.

²⁶A partir d'une première enquête de la Direction de la Sécurité Sociale.

²⁷Qui nous paraît la meilleure évaluation du "coût de remplacement" pour ce type d'actif.

²⁸La France possédait fin 1976 3,600 kms d'autoroute, 27,500 kms des routes nationales, 344,000 kms de routes départementales et 400,000 kms de voirie communale, en état de viabilité.

Le patrimoine foncier des administrations publiques, établi à partir du fichier cadastral et des données tirées du tableau général des propriétés de l'Etat, serait de 65 milliards de francs fin 1976, dont 54 milliards de forêts remises en gestion à l'office national des forêts (ONF). Cet office étant classé parmi les quasi-sociétés du fait de sa production forestière, il nous a semblé préférable pour permettre une analyse homogène de la production et du capital mis en oeuvre, de reclasser également le patrimoine forestier remis en gestion à l'ONF dans le patrimoine des sociétés en contre-partie d'une créance financière de l'Etat sur l'ONF. Le patrimoine foncier des administrations publiques hors forêts est alors de 14 milliards, soit moins de 2 pour cent du patrimoine foncier national (7.5 pour cent avec les forêts).

Les administrations publiques possèdent également des logements, pour 65 milliards (2 pour cent du parc total de logement), des bâtiments autres que des logements, pour une valeur de 350 milliards, soit 27 pour cent du total des autres constructions sur le sol métropolitain, des matériels (38 milliards) et des stocks (35 milliards).²⁹

La lecture des éléments de patrimoine financier rassemblés ici nécessite quelques précisions: au passif, le poste de "monnaie" recouvre pour l'essentiel des dépôts gérés par les "chèques postaux" ainsi que les comptes des correspondants du Trésor; les dépôts non monétaires et bons négociables sont constitués essentiellement de bons du Trésor respectivement "sur formules" (placés dans le public) et en compte courant (négociables sur le marché monétaire); les crédits à long terme concernent surtout les collectivités locales; enfin on trouve en "obligations" le dette publique constituée d'emprunts obligataires.

A l'actif, le poste de crédits à long terme recouvre des opérations de l'Etat et des administrations de sécurité sociale (prêts aux ménages notamment); le portefeuille d'obligations est essentiellement détenu par ces dernières.

TABLEAU N
LE PATRIMOINE PHYSIQUE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

	1971	1972	1976
Structure en % du patrimoine:			
Terrains	2.1	2.6	3.2
Logements	14.1	13.7	12.8
Autres constructions	67.1	67.2	69.7
Matériel	7.9	7.2	7.5
Stocks	8.8	9.3	6.8
Total	100.0	100.0	100.0
Montant global en milliards de francs	247	279	510
Voies et réseaux routiers (mds F)	355	395	630

²⁹ Le "tableau général des propriétés de l'Etat," géré par l'administration des domaines, permet de préciser la nature et l'usage des constructions possédées ou utilisées par l'Etat et les établissements publics nationaux à caractère administratif. Ainsi l'Etat au sens strict possède divers types d'immeubles dont la surface développée hors oeuvre totale est de 102 millions de m²; on y trouve 13 millions de m² pour les immeubles administratifs, 4 millions de m² pour les immeubles à usage social, 20 millions de m² pour les établissements d'enseignement, 4 millions de m² construits sur des terrains militaires, etc. . . .

TABLEAU P
STRUCTURE DU PATRIMOINE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Actif hors Dotations			Passif Exigible	
31.12.1971	31.12.1976		31.12.1971	31.12.1976
20%	21%	Monnaie	28%	28%
7%	10%	Dépôts non monétaires	17%	11%
		Bons négociables	13%	13%
8%	11%	Crédits à court terme	6%	8%
54%	45%	Crédits à long terme	27%	30%
9%	11%	Obligations	9%	10%
2%	2%	Actions	x	x

L'évolution la plus marquante que l'on constate au passif est la diminution relative des dépôts non monétaires; à l'actif celle des crédits à long terme.

On se bornera à ces quelques remarques car les chiffres disponibles aujourd'hui sont encore entachés d'incertitudes, interdisant notamment une analyse assurée de l'évolution du patrimoine financier des 3 grands sous-secteurs: administrations centrales, locales, de Sécurité Sociale.

5. *Le Patrimoine des Ménages*

Les ménages possèdent les deux tiers (66 pour cent) du patrimoine national. Ils possèdent 77 pour cent des terrains, 82 pour cent des logements, 60 pour cent de la monnaie en circulation, 58 pour cent des dépôts d'épargne . . .

Fin 1976 la valeur nette du patrimoine des ménages était de 4,800 milliards de francs. Elle se composait de 3,800 milliards de patrimoine non financier et de 1,000 milliards d'actifs financiers nets de passifs.

Le patrimoine physique des ménages est essentiellement composé de logements; ils représentent les deux tiers du patrimoine physique, ou encore la moitié de l'ensemble des actifs physiques et financiers (48 pour cent). Les terrains non bâtis³⁰ représentent 12 pour cent de l'ensemble des actifs que détiennent les ménages et le capital à usage professionnel³¹ 12 pour cent; on peut noter l'importance dans le patrimoine des ménages des liquidités et dépôts d'épargne qui représentent 20 pour cent de l'ensemble des actifs, les titres (actions, obligations ou autres titres de participations), évalués à leur valeur marchande (approximée) ne représentant que 6 pour cent de l'ensemble des actifs détenus par les ménages. L'endettement des ménages est faible, comparé à leurs actifs détenus (9 pour cent) et concerne principalement l'endettement à long terme (pour le logement notamment).

Le patrimoine des ménages ayant fait l'objet de plusieurs études récentes et il a paru opportun de comparer les ordres de grandeur des résultats obtenus par divers auteurs (cf. Tableau R page suivante).

³⁰Le CERC (Centre d'Etude sur les Revenus et les Coûts) propose une évaluation supérieure d'environ 15 pour cent.

³¹Le CERC propose une évaluation une fois et demie supérieure.

TABLEAU Q
COMPOSITION DU PATRIMOINE DES MENAGES FIN 1976

Eléments d'actif	Au 31.12.76 Milliards de Francs Arrondis à la Dizaine de Milliards de Francs	Pour cent des actifs non Financiers	Pour cent des Actifs Totaux	
			1976	(1971)
Terrains	660	18	12	(14)
Logements	2,510	66	48	(43)
Capital à usage professionnel*	610	16	12	(13)
(a) Patrimoine non financier	3,780	100	72	(70)
Monnaie et dépôts	1,040	—	20	(19)
Titres	310	—	6	(9)
Autres créances	120	—	2	(2)
(b) Patrimoine financier	1,470	—	28	(30)
(c) (a) + (b)				
Total des actifs	5,250	—	100	(100)
(d) Endettement	450			
Actifs financiers nets de passifs (e) = (b) - (d)	1,020			
Valeur nette de patrimoine (f) = (a) + (e) = (c) - (d)	4,800			

*Le Tableau III fait apparaître 560 milliards; il semble que ce chiffre souffre d'un biais, une partie des locaux professionnels de "rapport" et la plupart des locaux affectés à l'exercice de professions libérales étant sans doute mal couverts. Nous avons évalué ce biais à quelque 50 milliards, d'où le chiffre de 610 milliards.

De plus, on a extrait de la dernière publication du centre d'étude des revenus et des coûts le tableau suivant qui donne semble-t-il une bonne approximation de la répartition des fortunes.

TABLEAU S
DISPARITÉS DU PATRIMOINE MOYEN DÉTENU PAR CATÉGORIES DE "FOYERS
FISCAUX" (AVANT DÉDUCTION DE L'ENDETTEMENT) COURANT 1975

Catégorie Socio-Professionnelle du Chef de Foyer Fiscal	Indice de Patrimoine Moyen (ensemble = 100)
Exploitants agricoles	290
Industriels, gros commerçants	619
Artisans et petits commerçants	236
Professions libérales	625
Cadres supérieurs	219
Cadres moyens	93
Employés	47
Ouvriers, salariés agricoles et personnel de service	38
Autres actifs	52
Inactifs	92
Ensemble	100

(Source: Centre d'Etude des Revenus et des Coûts)

TABLEAU R
DIVERSES ESTIMATIONS RECENTES DU PATRIMOINE DES MENAGES
en Milliards de francs

Auteur	Robert Lattes	A. Babeau et	CERC	INSEE	
	"La Fortune des Français" paru en 1977	D. Strauss Kahn "La Richesse des Français" paru en 1977	"Le Patrimoine des Français" Juin 1979	"Comptes de Patrimoine" Été 1979	
Date de Référence	Courant 1975	Courant 1975	Courant 1975	31.12.1976	(Courant 1975)
Terrains	500	360 (y.c. exploit. agricoles)	590	670	(550)
Logements	1,750	1,810	2,090	2,510	(2,000)
Actifs à usage professionnel (hors terres)	870	320 (hors exploit. agricoles)	690	610	(500)
Actifs liquides et quasi liquides (y.c. crédits)	850	640	780	1,050	} (1,200)
Valeurs mobilières	180	190	340	300	
Total	4,150	3,320	4,490	5,140	(4,250)
+Réserves d'assurance	50 (ass. vie)	×	×	110 (ass. vie et dommages)	(90)
+Biens durables	×	×	300	×	×
+Or, bijoux, oeuvres d'art	200	×	×	×	×
-endettement	×	×	-450	-450	(-350)

BILAN DE L'EXPERIENCE

Au terme de la présentation des principaux résultats obtenus, il est important de dresser un bilan critique de cette première expérience de chiffrage systématique de comptes de patrimoine, réalisée en France dans le cadre de la comptabilité nationale.

Une première constatation s'impose; alors que dans un passé encore récent un certain scepticisme régnait dans les milieux d'économistes quant aux possibilités de connaissance statistique de la "richesse" (discrétion entourant cette question, méfiance des particuliers, difficultés de mesure...), ce premier chiffrage montre que l'expérience était possible. Des informations variées, souvent dispersées, rarement cohérentes entre elles existaient, dont le rassemblement et l'harmonisation nécessitaient un effort important de recherche et de coordination. Cet effort a été réalisé, de sorte qu'un ensemble de grandeurs, intégrées dans un cadre adapté à l'analyse macroéconomique, peut être livré à tous ceux qui s'intéressent aux phénomènes de l'économie monétaire, y trouvant matière à réflexion et action.

Les avantages immédiats de cet exercice sautent aux yeux. Une première réponse peut être apportée à des questions aussi fondamentales que: qui détient quoi? quelles relations financières les agents entretiennent-ils ou, en d'autres termes, qui finance qui? quelles modifications de structure des patrimoines constate-t-on sur moyenne période (de 1972 à 1976) et en particulier quelles sont les déformations provoquées par l'inflation? etc. . . . Outre ces observations nouvelles liées directement à la stricte description des patrimoines, il apparaît que l'analyse classique des flux peut s'enrichir notablement du fait de l'introduction de variables en niveau; de nombreux comportements d'agents ne s'éclairent véritablement que par la mise en relation de flux et de stocks, qu'il s'agisse de comportements d'investissement, de placement, d'endettement, de partage des revenus, etc.

Un apport de la comptabilité patrimoniale—articulée à celle des flux—paraît particulièrement important à souligner. Il porte sur l'agrégat "variation de valeur nette" qui conceptualise et mesure l'enrichissement (ou l'appauvrissement) périodique. L'analyse économique est conduite actuellement principalement à partir des flux et de leurs soldes (revenus à divers niveaux: excédent brut d'exploitation, revenu disponible brut, épargne brute). L'analyse en termes de "variation de valeur nette" (analogue à la notion de "résultat net" de la comptabilité d'entreprise) montrera dans quelle mesure le revenu final issu des flux de la période se trouve amputé ou majoré des gains ou pertes en capital, réalisés ou non, qui résultent des changements de valeur des objets patrimoniaux. Le passage entre le revenu proprement dit et la variation de valeur nette s'effectue de la manière suivante (compte non tenu des ajustements statistiques éventuels):

$$\begin{array}{rcccl}
 \text{Epargne brute} & & & & \text{Variation de} \\
 + & & & & \text{"valeur nette"} \\
 \text{Transferts en capital} & - & \text{Consommation de} & + & \text{Gains et pertes} \\
 & & \text{capital fixe} & & \text{en capital} \\
 & & & & \text{(réalisés ou non)} \\
 \hline
 \text{Comptes de flux} & & \text{Comptes de réconciliation} & & \text{de la période}
 \end{array}$$

Cette énumération des avantages immédiats relève cependant du sens commun; elle ne sort pas du domaine des généralités. Elle ne renseigne pas les futurs utilisateurs des chiffres présentés sur la qualité des réponses apportées aux questions précédentes. Aussi bien n'épuise-t-elle pas la question du bilan que l'on se propose de dresser ici et qui résulte tout naturellement des caractéristiques mêmes de l'opération.

Ces caractéristiques déterminent les forces et les faiblesses de l'expérience. Deux aspects seront rapidement commentés ici: les avantages procurés par l'approche de type comptable d'une part, les limites de l'exercice liées à l'écart des informations disponibles et à leur plus ou moins bonne adéquations aux objectifs.

Les Avantages de l'Approche Comptable

L'utilisation du cadre de la comptabilité nationale pour réaliser ce premier chiffrage a conduit à adopter une démarche comptable, que la nature de l'expérience imposait d'ailleurs. En effet, s'agissant d'une opération exploratoire à vocation systématique il était nécessaire de disposer d'un cadre articulant logiquement flux et stocks dans un ensemble complet, clos et cohérent, précisant bien les objectifs théoriques et permettant de mieux assurer les synthèses.

Les points de repère théoriques étaient tout d'abord nécessaires pour juger de la qualité des sources et opérer une sélection des informations patrimoniales existantes. On a ainsi pu identifier celles que leurs caractéristiques (champ couvert, catégories et modalités d'évaluation retenues . . .) rendaient aptes à une utilisation préférentielle, parce que bien adaptées aux objectifs; juger des redressements de tous ordres à apporter aux informations non directement adaptées; repérer les domaines non couverts par l'observation statistique.

Ainsi a-t-on été conduit à rejeter très souvent les informations provenant des comptabilités des unités élémentaires (bilans comptables des entreprises notamment) en raison de leur inadaptation fréquente aux concepts et classifications macroéconomiques retenus. On a ainsi renoncé d'une façon générale à une construction des patrimoines secteur institutionnel par secteur institutionnel, comme méthode générale d'élaboration, pour s'orienter vers une construction par type d'actif que des sources jugées meilleures rendaient préférables (cas des terrains, logement, capital fixe hors logement, certains actifs et passifs financiers . . .). Bien entendu, dans quelques cas, les données tirées des comptabilités des unités ont été utilisées pour l'estimation de postes, après redressements éventuels (notamment les stocks, les actifs et passifs financiers de l'Etat, des assurances, des institutions de crédit) ou encore pour fournir des clés de ventilation de données globales.

Le support d'un cadre comptable était ensuite nécessaire pour assurer la mise en cohérence de ces sources. Dire en effet que certaines sources étaient adaptées aux travaux patrimoniaux ne doit pas laisser croire que les informations en question étaient directement intégrables au cadre de comptabilité nationale. Leur grande diversité (données "physiques," données en valeur selon des systèmes de valorisation différents) et leur grande dispersion dans l'espace laissent entendre que ces informations, collectées initialement dans les catégories de

l'utilisateur primaire (Ministère de l'Agriculture, Direction Générale des Impôts, Direction du Trésor, Comptabilité Publique...), étaient extrêmement hétérogènes et devaient faire l'objet d'une harmonisation (classification des objets, système de valorisation) préalable à la synthèse générale.

En d'autres termes la comptabilité nationale a fourni ici l'instrument de critique et de mise en cohérence qui était nécessaire à l'expérience. En matière patrimoniale comme en matière de flux, elle est appelée à exercer une influence déterminante sur le système statistique: incitation à la mobilisation d'informations, amélioration et harmonisation de celles-ci, voire à leur création dans les domaines où l'appareil statistique présente des lacunes importantes.

Les Limites de l'Exercice

Les avantages de l'approche comptable qui viennent d'être évoqués ne doivent cependant pas masquer certaines limites des chiffrages présentés, qui tiennent pour l'essentiel à l'état actuel du système statistique en matière patrimoniale.

Remarquons tout d'abord que les problèmes de mise en cohérence des informations, ne se posent pas tout à fait de la même manière selon qu'il s'agit des comptes de flux ou des comptes de patrimoine.

Dans les comptes de flux la cohérence est mécaniquement assurée dans la mesure où chaque opération est enregistrée de façon symétrique dans les comptes des unités (emploi de l'une = ressource de l'autre, variation d'actif = variation de passif) de sorte que l'équilibre est réalisé par construction pour l'ensemble des opérations; la séquence de comptes ne se boucle pas sur un solde. Dans le cas des patrimoines au contraire, la symétrie n'est assurée que pour les éléments financiers du patrimoine. Les éléments physiques, en revanche, n'ont pas de contrepartie dans le patrimoine d'autres unités, de sorte que leur sommation détermine, au niveau global, l'ordre de grandeur de la "valeur nette." La construction patrimoniale se boucle donc sur un solde qui n'a de signification rigoureuse que si tous les éléments de chaque compte sont parfaitement assurés. Or en l'état actuel des informations patrimoniales disponibles on ne dispose pas encore d'une telle certitude. Les remarques qui suivent, considérées comme les plus importantes, l'attesteront.

On observera ensuite que bon nombre d'évaluations se rapportent à des catégories assez larges d'actifs ou d'agents économiques. Il aurait été souhaitable d'atteindre un plus grand détail notamment dans les domaines où se manifeste la demande la plus forte touchant à la connaissance du patrimoine: ménages surtout, mais également entreprises. Les progrès à réaliser ici passent par une amélioration de la statistique de base qui suppose parfois des "investissements" assez lourds; à propos de la richesse des ménages, l'effort devrait porter sur la mobilisation d'informations fiscales: réactivation des statistiques successorales, rassemblement d'états fiscaux concernant un échantillon des contribuables. A propos des entreprises les progrès indispensables sont à réaliser principalement dans le domaine financier; ceux-ci ne peuvent cependant être raisonnablement envisagés que postérieurement à la mise en place du plan comptable révisé qui permettra peut-être de meilleures liaisons entre les catégories financières

élémentaires et les catégories macroéconomiques (condition d'une étude détaillée, par sectorisation du T.O.F. en encours).

Des difficultés très grandes existent également dans l'appréciation des relations patrimoniales entre les secteurs institutionnels résidents et le reste du monde. On touche ici à un domaine où l'information, organisée prioritairement pour la saisie des flux (balance des paiements), présente des lacunes importantes pour ce qui est de la connaissance des encours privés sur lesquels on ne dispose d'aucune donnée à l'exception du montant des prises de participation de non résidents dans des sociétés française, connu avec une bonne précision au moyen du fichier de la Direction du Trésor (investissements étrangers en France). Une étude approfondie des modalités d'amélioration de la statistique dans ce domaine reste à faire.

Une des "pièces" importantes de l'évaluation patrimoniale est constituée par ce qu'il est convenu d'appeler "le capital fixe productif hors logement." Il convient de préciser que les informations élémentaires disponibles portant sur les biens de capital fixe mis en oeuvre dans la production sont très insuffisantes et assez mal adaptées aux besoins de l'analyse économique. Le maintien du coût historique d'acquisition des immobilisations dans les bilans des unités, les rythmes fiscaux d'amortissements retenus par ces unités généralement plus rapides que la dépréciation réelle des biens d'équipement, font obstacle à une connaissance par observation directe du stock de capital et de ses caractéristiques (composition, durée de vie des biens, etc. . . .). Cette lacune a été partiellement comblée à l'INSEE par la mise au point du "modèle d'estimation du capital," reposant sur un certain nombre d'hypothèses en matière de durée de vie et de dépréciation des biens, ce modèle simule—à partir des séries de formation brute de capital fixe—la chronologie de l'accumulation du capital. Les estimations en valeur brute et valeur nette du capital fixe hors logement présentées dans les pages précédentes proviennent de cette simulation, dont on ne peut dire si elle rend bien compte de la réalité.

Cette remarque relative à l'inadaptation des données comptables élémentaires en matière de capital fixe, peut se généraliser à propos d'un des objectifs très importants de la comptabilité patrimoniale: la mesure "des gains et des pertes en capital." On a vu, parmi les avantages immédiats offerts par l'opération comptes de patrimoine, que celle-ci fournissait une conceptualisation et une mesure de la notion d'enrichissement ou d'appauvrissement (variation périodique de la valeur nette), qui ne faisait pas partie antérieurement des catégories opératoires de l'analyse macro-économique. Or la mesure correcte de cette notion passe par une saisie des appréciations ou des dépréciations qui affectent les objets patrimoniaux du fait des mouvements de prix relatifs (logique de la comptabilisation systématique, des flux et des stocks, sur la base des "prix du marché"). Une telle saisie pose aujourd'hui des problèmes redoutables dans la mesure où les systèmes d'informations comptables des unités mettent généralement en oeuvre des principes d'évaluation s'appuyant sur la notion de coûts historiques, assortie du principe de "prudence," qui conduisent à prendre en compte les dépréciations (par le jeu de provisions) et non les appréciations. Dans les cas particuliers où des possibilités d'enregistrement des appréciations existent (cas des réévaluations libres, des créances et dettes exprimées en monnaies

étrangères . . .) on constate que les comptabilités ne sont pas organisées pour mettre en évidence les plus ou moins values *non réalisées*, celles-ci ne constituant pas une catégorie particulière et homogène du résultat comptable. Un divorce important existe donc dans ce domaine entre système d'informations micro-économiques et système macroéconomique. Aussi bien les chiffres présentés ne fournissent-ils d'informations explicites sur les appréciations et dépréciations que pour les éléments ayant fait l'objet d'une évaluation exogène (capital fixe productif, actions évaluées sur la base des cours de bourse par exemple).

Ces quelques observations soulignent les problèmes majeurs qui ont été rencontrés dans l'élaboration des comptes de patrimoine; elles mettent en évidence quelques unes des fragilités de l'appareil statistique actuel dans un domaine qui n'avait pas encore fait l'objet d'investigations systématiques.

En dépit de ces faiblesses, qu'un effort de promotion et d'harmonisation des informations devrait progressivement réduire, l'expérience a pu être conduite à bonne fin. On peut raisonnablement considérer, en effet, que cette expérience a atteint ses objectifs essentiels, tant par les premiers éléments de cadrage général qu'elle a fournis—préalable nécessaire à d'autres études futures plus détaillées—, que par les orientations qu'elle permet de donner à l'amélioration du dispositif statistique.

TABLEAU I
PATRIMOINE AU 31 DECEMBRE 1971 (CHIFFRES PROVISOIRES ARRÊTÉS AU 31 MAI 1979)
Milliards de francs

Eléments de Patrimoine	Actif							Reste du Monde	Ensemble
	Sociétés non Financières	Institutions de Crédit	Entreprises d'Assurance	Administrations Publiques	Administrations Privées	Ménages			
Terrains	100.5	0.2	0.3	5.2	—	355.2	—	461.4	
Logements	191.1	—	13.0	34.8	—	1,101.7	—	1,340.6	
Autres constructions	327.9	19.9	8.0	165.4	6.4	85.7	—	613.3	
Matériel	296.8	14.1	0.2	19.5	0.8	79.4	—	410.8	
Stocks	193.4	℄	—	21.8	—	52.8	—	268.0	
Cheptel	—	—	—	—	—	28.1	—	28.1	
Actifs incorporels	12	—	—	—	—	58.0	—	70.0	
Total non financier	1,121.7	34.2	21.5	246.7	7.2	1,760.9	—	3,192.2	
F00 Moy. paiements internat.	—	51.2	—	0.3	—	—	6.5	58.0	
F10 Monnaie et dépôts monet.	62.8	27.9	9.8	30.4	6.7	190.8	6.9	335.3	
F20 dépôts non monétaires	32.8	65.1	0.6	10.9	3.2	291.6	75.4	479.6	
F30 bons négociables	1.3	34.1	0.7	0.2	—	—	—	36.3	
F60* Crédits à court terme	36.3	275.8	8.3	12.6	—	8.4	19.1	360.5	
F70 Crédits à long terme	35.9	441.9	5.9	82.3	—	0.3	9.5	575.8	
F80 res. techn. d'ass.	6.4	℄	—	0.1	—	56.9	0.2	63.6	
F40 obligations	8.7	18.5	34.6	13.9	—	62.0	6.4	144.1	
F50 Actions et AP (dt dotation de l'Etat)	261.9	21.0	15.3	122.3 (118.7)	—	163.3	59.2	643.0 (118.7)	
Total financier	446.1	935.5	75.2	273.0	9.9	773.3	183.2	2,696.2	
Valeur nette du patrimoine									
Total									5,888.4

*(Hors décalages comptables).

TABLEAU I (cont.)

Eléments de Patrimoine	Passif							
	Ensemble	Sociétés non Financières	Institutions de Crédit	Entreprises d'Assurance	Administrations Publiques	Administrations Privées	Ménages	Reste du Monde
	<u>Ajustement</u>							
Terrains								
Logements								
Autres constructions								
Matériel								
Stocks								
Cheptel								
Actifs incorporels								
Total non financier								
F00 Moy. paiements internat.		58.0	—	6.5	—	—	—	51.5
F10 Monnaie et dépôts monet.		335.3	—	266.1	—	69.2	—	—
F20 dépôts non monétaires		479.6	4.3	378.9	5.3	42.7	—	50.4
F30 bons négociables		36.3	—	5.3	—	31.0	—	—
F60* Crédits à court terme		360.5	204.2	64.3	2.7	15.2	0.8	42.2
F70 Crédits à long terme		575.8	230.6	73.1	0.1	66.2	0.1	156.7
F80 res. techn. d'ass.		63.6	—	—	63.6	—	—	—
F40 obligations	-6.5	147.0	52.4	70.0	—	22.5	—	2.1
F50 Actions et AP	+304.9	335.3	231.8	50.0	2.1	—	—	51.4
(dt dotation de l'Etat)	(+38.2)	(80.5)	(60.3)	(19.6)	(0.5)	—	—	(0.1)
Total financier	+298.4	2,391.4	723.3	912.2	73.8	246.8	0.9	198.9
Valeur nette du patrimoine		3,496.7	844.5	57.5	22.9	272.9	16.2	2,335.3
Total		5,888.4						

*(Hors décalages comptables).

TABLEAU II
PATRIMOINE AU 31 DECEMBRE 1972 (CHIFFRES PROVISOIRES ARRÊTÉS AU 31 MAI 1979)
Milliards de francs

Eléments de Patrimoine	Actif							Ensemble
	Sociétés non Financières	Institutions de Crédit	Entreprises d'Assurance	Administrations Publiques	Administrations Privées	Ménages	Reste du Monde	
Terrains	110.5	0.2	0.3	7.1	—	396.2	—	514.3
Logement	222.7	—	14.8	38.2	—	1,259.0	—	1,534.7
Autres constructions	372.5	24.8	8.6	187.3	6.9	99.4	—	699.5
Matériel	334.6	18.7	0.2	20.1	0.8	88.4	—	462.8
Stocks	213.7	⌘	—	26.0	—	62.1	—	301.8
Cheptel	—	—	—	—	—	36.3	—	36.3
Actifs incorporels	12.0	—	—	—	—	66.0	—	78.0
Total non financier	266.0	43.7	23.9	278.7	7.7	2,007.4	—	3,627.4
F00 Moyens paiements internationaux	⌘	59.4	—	0.4	—	—	9.2	69.0
F10 Monnaie	73.1	56.8	11.5	42.3	7.9	220.8	7.0	419.4
F20 Dépôts non monétaires	37.7	93.5	0.7	12.8	3.4	349.7	104.4	602.2
F30 Bons négociables	0.8	24.9	0.5	0.1	—	—	—	26.3
F60 Crédits à court terme	41.8	353.8	9.2	13.8	—	9.5	22.8	450.9
F70 Crédits à long terme	38.5	531.0	6.4	—	—	0.4	12.5	673.2
F80 Réserves tech. d'assurance	7.3	⌘	—	0.1	0.1	65.0	0.3	72.8
F40 Obligations	10.4	30.4	43.2	14.6	—	69.0	8.1	175.7
F50 Actions et AP (Dt dotations de l'Etat)	330.7	29.0	17.2	141.8	—	198.3	78.9	795.9
				(135.9)				(135.9)
Total financier	540.3	1,178.8	88.7	310.3	11.4	912.7	243.2	3,285.4
Valeur nette du patrimoine								
Total								6,912.8

TABLEAU II (cont.)

Eléments de Patrimoine	Passif							
	Ensemble	Sociétés non Financières	Institutions de Crédit	Entreprises d'Assurance	Administrations Publiques	Administrations Privées	Ménages	Reste du Monde
	<u>Ajustement</u>							
Terrains								
Logement								
Autres constructions								
Matériel								
Stocks								
Cheptel								
Actifs incorporels								
Total non financier								
295 F00 Moyens paiement inter- nationaux		69.0	—	9.2	—	—	—	59.8
F10 Monnaie		419.4	—	341.2	—	78.2	—	—
F20 Dépôts non monétaires		602.2	6.5	469.1	6.1	45.3	—	75.2
F30 Bons négociables		26.3	—	6.1	—	20.2	—	—
F60 Crédits à court terme		450.9	230.0	108.3	2.9	16.8	1.4	56.1
F70 Crédits à long terme		673.2	267.5	82.8	0.2	73.2	0.1	193.0
F80 Réserves tech. d'assurance		72.8	—	—	72.8	—	—	—
F40 Obligations	+3.6	172.1	61.1	83.9	—	23.7	—	3.4
F50 Actions et AP	+409.2	386.7	260.6	58.7	2.1	—	—	65.3
(Dt dotations de l'Etat)	(46.4)	(89.5)	(84.3)	(22.1)	(0.5)	—	—	(0.1)
Total financier	412.8	2,872.6	825.7	1,159.3	84.1	257.4	1.5	249.1
Valeur nette du patrimoine		4,040.2	980.6	63.2	28.5	331.6	17.6	2,671.0
Total		6,912.8						

TABLEAU III
PATRIMOINE AU 31 DECEMBRE 1976 (CHIFFRES PROVISOIRES ARRÊTÉS AU 31 MAI 1979)
Milliards de francs

Eléments de Patrimoine	Actif							Ensemble
	Sociétés non Financières	Institutions de Crédit	Entreprises d'Assurance	Administrations Publiques	Administrations Privées	Ménages	Reste du Monde	
Terrains	184.9	0.2	0.3	16.4	—	665.8	—	867.6
Logement	454.1	—	28.5	65.4	—	2,507.0	—	3,055.0
Autres constructions	698.1	61.5	13.8	355.4	13.8	174.1	—	1,316.7
Matériel	637.8	45.6	0.2	38.3	1.7	154.6	—	878.2
Stocks	429.2	0.1	—	34.6	—	88.4	—	552.3
Cheptel	—	—	—	—	—	46.0	—	46.0
Actifs incorporels	25.0	—	0.1	—	—	100.0	—	125.1
Total non financier	2,429.1	107.4	42.9	510.1	15.5	3,735.9	—	6,840.9
F00 Moyens paiement internationaux	ø	113.9	—	1.7	—	—	23.4	139.0
F10 Monnaie	109.7	34.4	17.5	48.5	12.8	338.5	10.9	572.3
F20 dépôts non monétaires	71.3	188.5	1.5	22.2	6.8	695.2	214.4	1,199.9
F30 Bons négociables	ø	60.5	0.7	0.2	—	—	—	61.4
F60* Crédits à court terme	77.5	499.3	15.2	24.3	—	16.9	59.9	693.1
F70 Crédits à long terme	59.9	1,042.9	8.8	102.0	—	0.3	61.7	1,275.5
F80 Réserves tech. d'assurance	15.0	ø	—	0.1	0.1	108.5	0.4	124.1
F40 Obligations	17.5	74.6	72.8	25.0	—	96.2	30.4	316.5
F50 Actions et AP (Dt dotations de l'Etat)	347.6	41.0	28.9	207.2 (201.9)	—	208.5	109.3	942.5 (201.9)
Total financier	698.5	2,055.0	145.4	431.2	19.7	1,464.1	510.4	5,324.3
Valeur nette								
Total	3,127.6	2,162.4	188.3	923.7	35.2	5,200.0	510.4	12,145.2

*(Hors décalages comptables).

TABLEAU III (cont.)

Eléments de Patrimoine	Passif							
	Ensemble	Sociétés non Financières	Institutions de Crédit	Entreprises d'Assurance	Administrations Publiques	Administrations Privées	Ménages	Reste du Monde
	<u>Ajustement</u>							
Terrains								
Logement								
Autres constructions								
Matériel								
Stocks								
Cheptel								
Actifs incorporels								
Total non financier								
F00 Moyens paiement internationaux	139.0	—	23.5	—	—	—	—	115.5
F10 Monnaie	572.3	—	455.9	—	116.4	—	—	—
F20 dépôts non monétaires	1,199.9	10.7	965.3	12.3	46.0	—	—	165.6
F30 Bons négociables	61.4	—	9.1	—	52.3	—	—	—
F60* Crédits à court terme	693.1	391.7	103.4	4.7	30.9	1.6	85.1	75.7
F70 Crédits à long terme	1,275.5	496.0	157.1	0.3	124.6	0.3	364.1	133.1
F80 Réserves tech. d'assurance	124.1	—	—	124.1	—	—	—	—
F40 Obligations	+2.2	314.3	96.8	167.7	—	42.3	—	7.5
F50 Actions et AP	+414.0	528.6	366.1	89.2	—	—	—	70.4
(Dt dotations de l'Etat)	+(60.8)	(141.1)	(104.4)	(36.1)	(0.5)	—	—	(0.1)
Total financier	416.2	4,908.1	1,361.3	1,971.2	144.2	412.5	1.9	449.2
Valeur nette		7,257.1	1,766.3	191.2	44.1	528.9	33.3	4,750.8
Total		12,165.2	3,127.6	2,162.4	188.3	923.7	35.2	5,200.0

*(Hors décalages comptables).